

Rencontre régionale

sur la mise en œuvre

des **Plans de Prévention**
des

Risques Technologiques

24 octobre 2006



Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles
en Basse-Seine.

SOMMAIRE

Ouverture par Ph. Ducrocq, DRIRE	p2
L'exemple du PPRT expérimental de Mazingarbe	p3
Table ronde "PPRT, mode d'emploi"	p3
Les sites concernés par les PPRT en Haute-Normandie	p5
Table ronde "Les PPRT en Haute-Normandie"	p7
Le rôle des CLIC	p9
Retour d'expérience du CLIC de Vernon	p9
Retour d'expérience du CLIC du Havre	p11
Table ronde "Le rôle des collectivités locales"	p12
Conclusion par J.-F. Carencio, Préfet de Haute-Normandie	p13
Documentation utile	p14
Liste des participants	p15

AVANT-PROPOS

"Plus jamais ça !" a-t-on dit au lendemain de l'accident AZF de Toulouse, en 2001. Le dispositif des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) qui se met actuellement en place est l'une des réponses pour améliorer la maîtrise des risques autour des sites Seveso seuil haut ; réponse pour réduire au minimum les risques industriels à la source ; réponse pour maîtriser l'urbanisation et protéger les populations qui vivent aux abords des exploitations potentiellement dangereuses.

Elaborés sous l'autorité des Préfets de département, les PPRT sont des outils qui vont permettre de définir de nouvelles règles d'urbanisation visant un voisinage durable entre établissements à hauts risques, activités économiques et habitations.

Pour être efficaces et pérennes, ils doivent être acceptés par tous. La clé de leur réussite est donc dans la concertation de tous les acteurs : exploitants, services de l'Etat, élus, riverains, salariés.

En Haute-Normandie, la concertation sur les PPRT est engagée dans plusieurs Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC). Une étape importante a été franchie le 24 octobre 2006, à l'INSA du Madrillet, avec une réunion d'information régionale à laquelle plus de 200 personnes ont participé.

Cette forte mobilisation témoigne de la culture de l'échange dans cette région, culture que le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles a contribué à installer depuis près de trente ans.

Je suis heureux de vous rendre compte de cette journée au cours de laquelle se sont manifestées de nombreuses attentes mais s'est également exprimée une forte mobilisation. Reflet vivant des débats de cette journée, le compte rendu est utilement complété par les documents nationaux de référence listés à la fin de ce cahier technique.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Philippe DUCROCQ
 Directeur Régional de l'Industrie,
 de la Recherche et de
 l'Environnement

Rencontre régionale du 24 octobre 2006

Récit de la journée

Mardi 24 octobre 2006 : les Préfets Carencio et Laisné donnent le coup d'envoi de la démarche PPRT en Haute-Normandie, réunissant pour une journée d'information et de débat l'ensemble des acteurs concernés par le nouveau dispositif de prévention des risques technologiques aux abords des sites Seveso "seuil haut". Plus de 200 personnes se retrouvent à l'INSA, sur le site du Madrillet (Saint-Etienne-du-Rouvray). Responsables de collectivités, industriels, acteurs associatifs et syndicaux, représentants des services de l'Etat sont venus partager leurs connaissances, exprimer leurs préoccupations, poser leurs questions. "Le sujet est important et nous avons tous besoin d'explications et d'échanges" annonce l'animateur, Bertrand Tierce, en ouverture de séance.

Retour sur une journée dense.

9h30

OUVERTURE

PAR PHILIPPE DUCROCQ,

DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'INDUSTRIE,

DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

"Le risque est non négociable"

Situer les PPRT dans l'histoire de la prévention des risques technologiques : c'est le préalable auquel se livre le Directeur régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, PHILIPPE DUCROCQ, soucieux que les PPRT soient perçus dans leur dimension de progrès. *"Les problèmes d'urbanisme à l'abord des sites industriels à risques ne sont pas nouveaux, mais leur approche a beaucoup évolué depuis les années 1970 et plus encore depuis l'accident de Toulouse. Le niveau d'exigence de notre société a considérablement augmenté (« plus jamais ça ! »). La réactivité du pouvoir législatif s'est fortement accélérée (2 ans seulement pour concevoir la loi Bachelot qui institue les PPRT)... Nous reconnaissons tous aujourd'hui un intérêt supérieur : celui des populations à vivre dans des lieux présentant un niveau de risque acceptable. Cela a des conséquences importantes : le risque est non négociable et l'aléa doit devenir une référence. Cela implique aussi qu'en amont et en parallèle des PPRT, priorité absolue*

soit donnée à la réduction du risque à la source ; c'est d'ailleurs depuis longtemps un leitmotiv de la DRIRE."

Pour PHILIPPE DUCROCQ, les PPRT ne visent pas *"le risque zéro, qui n'existe pas. Je préfère mettre en perspective la « culture du risque », une notion plus intéressante qui ne cède ni à l'exagération ni à la banalisation."* Et le Directeur régional d'appeler toutes les parties prenantes à se mobiliser. Les industriels en tant que responsables de la sécurité des installations. Les services de l'Etat pour la validation et l'interprétation des études de dangers. Les collectivités locales pour la sensibilisation et l'information des populations. Les associations pour la diffusion de la culture du risque... *"Mais toutes ces frontières devront aussi s'estomper pour mener la réflexion et le travail collectifs que sont les PPRT."*

Travailler ensemble sur les risques ? L'exercice n'est d'ailleurs pas nouveau pour la Haute-Normandie remarque PHILIPPE DUCROCQ. *"Nous avons ici une habitude de dialogue bien ancrée dont témoigne la création relativement facile de nos comités locaux d'information et de concertation (CLIC). Le mérite en revient grandement au SPPPI Basse-Seine que je tiens à saluer."*

CONCERTATION SUR LES RISQUES : UNE CONTINUITÉ POUR LA HAUTE-NORMANDIE

La Haute-Normandie pratique la concertation sur les risques technologiques depuis 1988 dans le cadre du SPPPI Basse-Seine.

On se souvient à ce titre du signal fort adressé en 2003 par les signataires de la "Charte pour la gestion du risque industriel en Haute-Normandie". A l'époque, une cinquantaine d'industriels, d'élus et de représentants de l'Etat avaient choisi de poser à plat toutes les problématiques liées à la maîtrise de l'urbanisation aux abords des sites Seveso, puis de mettre noir sur blanc une série d'engagements de progrès : réduire prioritairement les risques à la source, contenir les zones de risques existantes, endiguer l'augmentation des populations exposées, accélérer la mise en place des CLIC...

La démarche PPRT prolonge et renforce cette initiative inspirée de la directive Seveso 2 mais spontanée dans son expression régionale. Philippe Ducrocq et le Préfet Carencio n'ont pas manqué d'y faire référence le 24 octobre.

9h45

L'EXEMPLE

DU PPRT EXPERIMENTAL DE MAZINGARBE,

PAR JEAN-YVES BURET, DIRECTEUR DE
GRANDE-PAROISSE À GRAND-QUEVILLY**"Une découverte pas à pas"**

Avant de prendre les rênes du site de Grand-Quevilly, **JEAN-YVES BURET** dirigeait l'usine Grande-Paroisse de Mazingarbe dans le Pas-de-Calais. C'est donc riche de l'expérience d'un PPRT pilote qu'il se présente devant l'auditoire. *"Mon départ pour la Haute-Normandie est intervenu avant la mise en application du plan que j'ai contribué à préparer. Pour autant, je peux attester qu'un travail de fond très utile a été réalisé."*

Le site Grande-Paroisse de Mazingarbe, ce sont 174 hectares insérés dans un tissu urbain de moyenne densité (cités minières). *"Notre première démarche a consisté à mener une étude de dangers pour bâtir des scénarios de probabilité/gravité permettant de bien coter et qualifier le risque, bien le comprendre."* **JEAN-YVES BURET** dit avoir ainsi *"découvert pas à pas"* la méthodologie de l'INERIS menant à la cartographie des aléas et des enjeux. Enseignement numéro un : *"la méthode elle-même nous a permis de réduire les risques"*.

"Un point déterminant a été le climat de collaboration et de confiance qui s'est instauré avec la DRIRE - poursuit l'industriel. Quant aux rapports avec les collectivités locales, ils sont passés de difficiles à constructifs chemin faisant. L'atmosphère s'est détendue quand leurs responsables ont constaté qu'un vrai travail en profondeur se réalisait au sein de l'usine, et que nous avions l'intention de les tenir au courant très régulièrement et en toute transparence." Enseignement numéro deux : *"avec un bon dialogue, on peut concilier une industrie et son environnement"*.

Bien que le contexte soit très différent, avec une forte imbrication des tissus industriel et urbain, **JEAN-YVES BURET** se dit d'ailleurs serein à l'abord du PPRT de Rouen incluant le site Grande-Paroisse de Grand-Quevilly.

10h00

TABLE RONDE

"PPRT, MODE D'EMPLOI"

> Michaël BENTLEY,

Chargé d'études Aménagement, urbanisme, environnement au CETE Normandie Centre

> Guillaume CHANTELAUVE,

Ingénieur d'affaires à l'INERIS

> Bruno DUMONT,

Chargé du service de l'Aménagement du territoire à la DDE de Seine-Maritime

> Jean-François GUERIN,

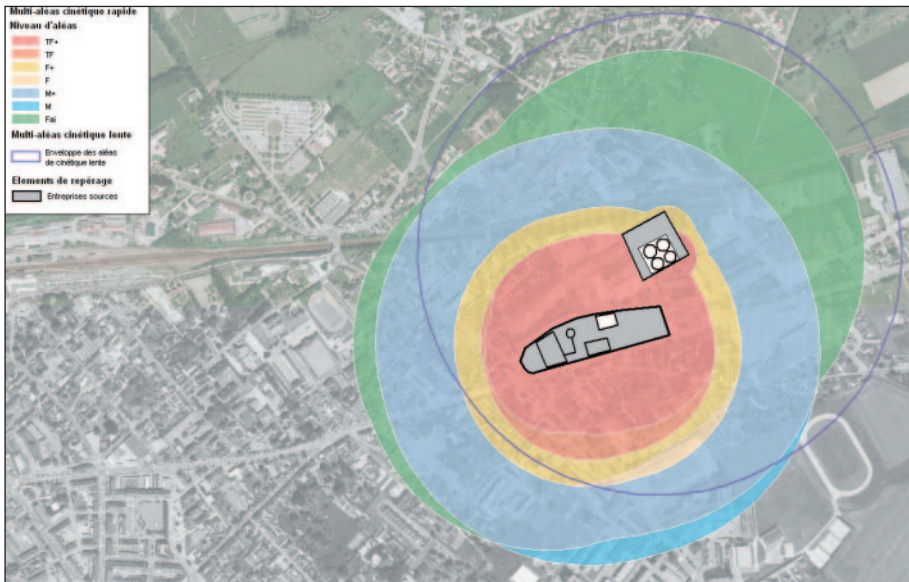
Chef du pôle Risques à la DRIRE Haute-Normandie

"Une méthodologie nouvelle"

Dangers, aléas, enjeux... Ces mots ont déjà été prononcés plusieurs fois quand quatre spécialistes des risques s'installent devant l'auditoire. Que signifient-ils précisément ? Comment vont-ils être étudiés ? Comment vont-ils se traduire dans les PPRT ?

"L'aléa technologique désigne la probabilité d'occurrence qu'un phénomène dangereux d'une intensité spécifique en un point donné du territoire - explique GUILLAUME CHANTELAUVE. S'y intéresser est primordial pour appréhender la notion de risque et, au-delà, atteindre l'objectif des PPRT qui est l'amélioration de la sécurité des personnes autour des sites SEVESO seuil haut." L'ingénieur détaille ensuite les étapes de travail : l'Inspection des Installations Classées va définir l'aléa sur la base de l'étude de dangers fournie par l'industriel et dans laquelle sont recensés tous les phénomènes dangereux à effets thermiques, de surpression ou toxiques ; une fois ces phénomènes dangereux analysés selon leur probabilité d'occurrence, leur cinétique et leur niveau d'intensité, chaque point du territoire va se voir attribuer un niveau d'aléa sur une échelle de sept degrés (faible, moyen, moyen+, fort, fort+, très fort, très fort +). Cette graduation, opérée par la DRIRE, est la base à partir de laquelle vont s'appliquer des principes de réglementation plus ou moins sévères allant jusqu'à l'interdiction de construire. *"Décrire ce processus montre à quel point la qualité des études de dangers réalisées par les industriels est importante."*

"Les enjeux désignent les différentes composantes du territoire - enchaîne MICHAËL BENTLEY. Nous allons les identifier en définissant quatre grandes catégories : le bâti (habitations, établissements recevant du public...), les infrastructures de



Carte des aléas (exemple fictif)

• LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION HAUTE-NORMANDIE NATURE ENVIRONNEMENT exprime ses doutes sur la méthode ("Appliquée à l'usine AZF, je ne suis pas sûr qu'elle aurait été efficace !") et son scepticisme sur la démarche en général : "De mon point de vue, on est en train d'habiller avec de nouveaux concepts et sigles une situation qui ne fait pas assez la part belle à la réduction des risques à la source, la rendant au passage incompréhensible pour la population."

La transition est aisée pour JEAN-FRAN-

ÇOIS GUÉRIN à qui "le PPRT apparaît au contraire comme un outil supplémentaire en faveur de la gestion et de la maîtrise des risques". Le Chef du Pôle Risques de la DRIRE en rappelle les quatre piliers fondamentaux : 1) la réduction des risques à la source ("qui est en effet le premier travail à effectuer, avec pour exemple de résultat récent la réduction des quantités d'ammoniac stockées à Oissel") ; 2) la mise en place de plans de secours pour réduire les conséquences d'un éventuel accident (plans d'opération interne et plans particuliers d'intervention) ; 3) l'information des populations pour faire face aux effets d'un accident et les limiter ; 4) la maîtrise de l'urbanisation pour limiter le nombre de personnes potentiellement exposées.

"Le PPRT n'est pas un outil destiné à faire de l'expropriation et du délaissement... Il vise à corriger des situations urbaines héritées du passé en recourant éventuellement au financement par la collectivité d'actions supplémentaires de réduction du risque à la source, au-delà même des contraintes réglementaires. Les CLIC seront à cet égard des lieux d'échanges très importants entre les différents acteurs concernés."

Alors que le débat voit poindre le thème du rôle des collectivités locales et de la coopération des différents partenaires, BRUNO DUMONT prend la parole. Il souligne que la nouveauté par rapport aux anciens zonages (Z1, Z2) réside notamment dans le fait que la stratégie du PPRT sera définie de manière collective et concertée afin d'aboutir à un arsenal de règles et de mesures adaptées. "Ce mode d'élaboration, conjugué à la possibilité d'agir pour le futur mais aussi sur l'existant, va dans le sens d'une démarche beaucoup plus précise."

Le responsable de la DDE expose encore trois caractéristiques du nouveau dispositif :

- le PPRT est une servitude qui devra être annexée aux

transport (routes, voies ferrées...), les lieux publics (marchés...) et les ouvrages d'intérêt général (antennes relais...). Nous allons estimer les populations présentes sur le territoire. Nous allons également recenser les plans déjà existants (risques naturels par exemple)." La DDE effectuera une synthèse, superposera la carte obtenue à celle des aléas et appréhendera ainsi la vulnérabilité du territoire. "Cette approche permettra d'arrêter les choix stratégiques à mettre en œuvre pour diminuer la vulnérabilité des différentes zones au travers d'un éventail de mesures."

A ce stade de la table ronde, plusieurs personnes demandent la parole :

• LE REPRÉSENTANT D'UNE ASSOCIATION DE RIVERAINS HAVRAISE pointe la disposition selon laquelle un particulier pourra être obligé de réaliser des travaux de protection de son logement pouvant atteindre 10% de la valeur du bien. "Comment va-t-on faire pour payer, même avec un crédit d'impôts ?"

• UN SALARIÉ ET REPRÉSENTANT SYNDICAL s'interroge sur la part de subjectivité de la notion de probabilité. "Existe-t-il des références ?" GUILLAUME CHANTELAUVE explique qu'il existe cinq classes allant de A (pour un événement relativement courant susceptible de se produire une fois sur la durée de vie d'un site) à E (pour un événement extrêmement improbable susceptible de se produire une fois en cent ans dans mille sites comparables).

• L'ADJOINT AU MAIRE DE PETIT-COURONNE fait le constat qu'"une carte des enjeux ressemble à un plan local d'urbanisme, mais qu'elle pose le problème des limites passant sur les habitations et autres îlots bâtis. Quelles obligations de travaux vont incomber aux bailleurs sociaux ? Aux communes pour les établissements publics ? Aux particuliers pour leurs habitations ? A-t-on évalué les coûts ?"

Carte des enjeux (exemple fictif)

documents d'urbanisme, avec pour principe qu'en cas de concurrence entre les deux textes, c'est la règle la plus contraignante qui prévaudra ;

- le PPRT est juridiquement révisable et suppose un suivi attentif de l'évolution des périmètres de dangers ;

- la définition des mesures applicables zone par zone sera réalisée par croisement des cartographies des aléas et des enjeux mais aussi à partir d'analyses complémentaires de terrain (foncier, bâti...).



Deux élus réagissent :

- **JEAN-PAUL LECOQ**, Maire de Gonfreville-l'Orcher, note que si le travail de réduction des risques à la source n'est pas absolument prioritaire, *"tout cela sera très difficile à présenter aux habitants. Comment allons-nous justifier l'éventuelle destruction d'équipements publics ?"*

- **LE MAIRE DE SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF** interpelle les services de l'Etat sur les marges de manœuvre qui seront laissées aux maires pour ajuster les périmètres de dangers et préserver éventuellement des zones tampons issues des zonages Z1 et Z2. **JEAN-FRANÇOIS GUÉRIN** répond que les zones de dangers seront définies autour des installations et dimensionnées au regard des potentiels de dangers, et que le maintien de zones tampons sera laissé à la libre appréciation des communes. *"Conserver ces zones tampons peut être opportun pour anticiper des extensions industrielles futures, par exemple dans le cadre des PPRT"*, ajoute-t-il.

TOULOUSE DANS LES ESPRITS

La loi instituant les PPRT est née de l'accident AZF de Toulouse en 2001. Non seulement il y a été souvent fait allusion le 24 octobre, mais à l'évidence, le souvenir de la tragédie a agi comme un élément fédérateur, commandant sérénité et écoute mutuelle à des intervenants d'horizons pourtant très divers.

Les expressions "travailler dans la transparence et la confiance", "sens des responsabilités", "sincérité et honnêteté intellectuelle" ont été un leitmotiv des échanges.

Le nouveau dispositif a suscité plus d'attentes que de critiques. Comme l'a dit Delphine Hédary, Secrétaire générale de la Préfecture de l'Eure, en ouverture de sa table ronde, *"Toulouse a montré à quel point il est difficile de dialoguer au lendemain d'un drame ; c'est pourquoi la concertation qui nous réunit ici est très importante ; c'est pourquoi développer et partager la culture du risque est un objectif qui doit nous rassembler"*.

11h00

LES SITES

CONCERNES PAR LES PPRT EN HAUTE-NORMANDIE, PAR ARNAUD TOMASI, CHEF DE LA DIVISION ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL À LA DIRE HAUTE-NORMANDIE

"Vers une petite quinzaine de PPRT"

"Nous aurons réussi nos PPRT s'ils sont autre chose que de purs documents techniques, autre chose que des outils subis parce que le diagnostic n'aura pas été partagé en amont", affirme **ARNAUD TOMASI**. *"La phase de concertation et de définition de la stratégie est fondamentale"* insiste-t-il encore avant de commenter la carte et le planning prévisionnel des PPRT en Haute-Normandie projetés sur grand écran...

"La région compte 51 sites Seveso seuil haut dont beaucoup sont concentrés, aussi une petite quinzaine de PPRT se profile."

"La vallée de la Seine est naturellement très concernée avec des PPRT prévus au Havre, à Port-Jérôme, dans les agglomérations rouennaise et elbeuvienne ainsi que dans l'Eure, à Gaillon et Vernon."

"Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et les Préfectures ont défini deux grandes phases d'élaboration selon que les études de dangers ont déjà été remises ou pas par les industriels :

- Aumale, Caudebec-en-Caux, Port-Jérôme, Vernon et Gaillon dans un premier temps ;

- Le Havre, Rouen, Saint-Jouin-Bruneval, Montville, Elbeuf, Brionne et Alizay dans un second temps."

"Le calendrier que nous vous présentons est très indicatif, d'une part parce que le temps de la concertation ne se décrète pas, d'autre part parce que, s'agissant d'outils nouveaux, nous sommes susceptibles de rencontrer des obstacles techniques en cours de route."

"Ce calendrier n'en est pas moins ambitieux : en 2008, tous les PPRT auront été engagés."

Interrogé par un élu sur la prise en compte du site Grande-Paroisse de Oissel dans le PPRT de Rouen Est, alors que son arrêt d'exploitation a été annoncé pour 2008, ARNAUD TOMASI répond que l'usine ne sera pas incluse dans la procédure.

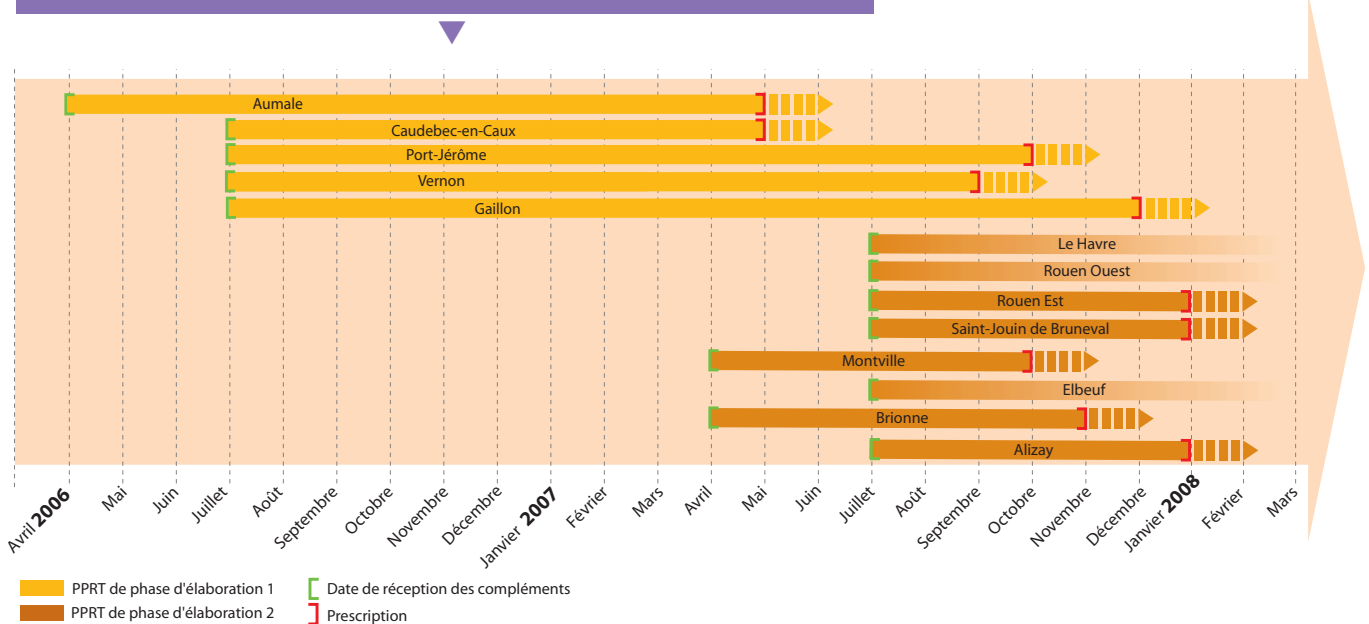
Au Directeur général des services de Notre-Dame-de-Gravenchon qui s'inquiète des formes que va prendre la concertation avec les collectivités, l'ingénieur de la DRIRE explique qu' "il n'existe pas de modèle venu d'en haut" et que la définition est relativement ouverte.

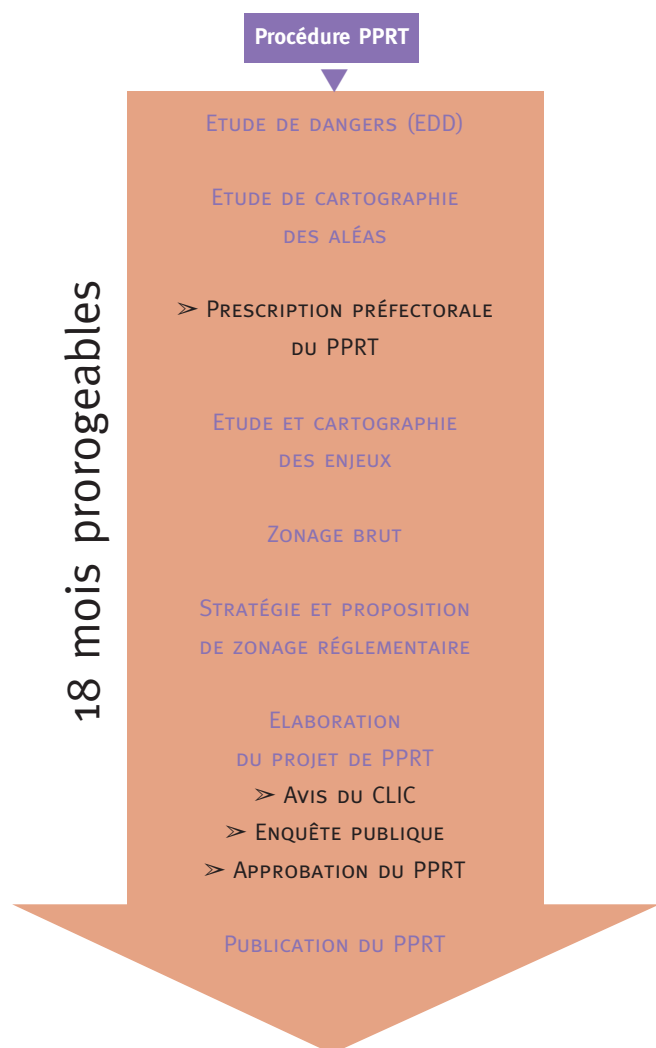
De concertation, il va continuer à être abondamment question...



Les sites concernés par les PPRT en Haute-Normandie

Calendrier indicatif (en date du 24.10.06) pour l'élaboration des PPRT haut-normands





CONCERTATION !

La concertation est incontestablement le mot vedette ressorti de plus de six heures de discussion.

Concertation ! dit la loi, et les représentants de l'Etat s'en sont abondamment fait le relais pour expliquer à quel point les PPRT sont plus qu'un nouvel outil : une nouvelle approche collective, associative, multipartite, de la gestion/maîtrise des risques.

Concertation ! ont appelé les industriels, visiblement soucieux que leurs technologies soient mieux perçues et comprises par leur environnement, et leurs efforts de maîtrise des risques à la source reconnus.

Concertation ! ont demandé les élus pour que leur connaissance fine du tissu local soit mise à profit au cours de la procédure, et qu'ils disposent des arguments nécessaires pour communiquer avec les habitants.

Concertation ! ont enfin plaidé les organisations de salariés et les associations, d'une part pour que leurs voix soient bien prises en compte au sein des CLIC, d'autre part pour que la dimension sociale, humaine des PPRT ne soit pas oubliée.

Concertation ?

Et si c'était en effet la première arme contre les risques qui n'aiment rien tant que l'absence d'écoute et de dialogue et prospèrent sur les terrains où chacun ne poursuit qu'un seul objectif : son intérêt particulier immédiat.

11h15

TABLE RONDE

“LES PPRT EN HAUTE-NORMANDIE”

- > **Patrick BARBOSA**,
Président de Haute-Normandie Nature
Environnement
- > **Jean-Claude BROUTE**,
Membre du CHSCT de la Couronnaise
de Raffinage, membre du CLIC Rouen Est
- > **Jacques DEBRAY**,
Directeur de l'Environnement et du
Développement durable à la Préfecture de
Seine-Maritime
- > **Delphine HEDARY**,
Secrétaire générale de la Préfecture de
l'Eure
- > **Daniel PAYANT**,
Adjoint au Maire de
Notre-Dame-de-Gravenchon
- > **Gérard ROUSSEL**,
Directeur de Total Petrochemicals
à Gonfreville-l'Orcher

"Nous avons tous intérêt à travailler ensemble"

Après un propos liminaire visant à rappeler les grands objectifs de la loi Bachelot et à souligner toute l'importance d'un dialogue "à froid" sur les risques (voir encadré "Toulouse dans les esprits"), **DELPHINE HÉDARY** expose le rôle de l'Etat dans le processus d'élaboration des PPRT : DRIRE pour le pilotage de la cartographie des aléas, DDE pour l'identification des enjeux... "Dès ce stade, les CLIC devront être tenus informés. Suivront ensuite la prescription des périmètres, les enquêtes publiques puis l'approbation des PPRT par arrêté préfectoral. Le rôle de l'Etat ne s'arrêtera pas là puisque c'est lui qui animera les concertations, s'assurera que les CLIC se réunissent régulièrement en disposant de toute l'information nécessaire, et contrôlera la bonne application des mesures."

Chaque orateur de la table ronde s'exprime alors sur les conditions de réussite des PPRT...

POUR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE, elles tiennent à la capacité des uns et des autres à bien travailler ensemble (et accessoirement à assurer une bonne

circulation de l'information). *"Cela suppose pour tous transparence, sincérité, honnêteté intellectuelle et sens des responsabilités. Je crois pouvoir dire que le PPRT de Vernon est déjà engagé sur ces bonnes bases. Une seule entreprise est concernée, les risques y sont particulièrement circonscrits... C'est donc un cas idéal pour se « faire la main »."*

POUR DANIEL PAYANT, l'information du grand public est un enjeu majeur. *"Lorsqu'une enquête publique s'ouvre, on constate que les gens recherchent peu d'informations... Nous aurons donc besoin de moyens et d'aide pour communiquer en phase d'élaboration."* L'élu de Notre-Dame-de-Gravenchon formule également le souhait de la "stabilité" : *"une fois les PPRT annexés aux documents d'urbanisme, il faudra veiller à ce que les règles édictées ne changent pas trop."*

POUR JEAN-CLAUDE BROUËTÉ, il convient au préalable de résoudre *"la contradiction entre la maîtrise des risques et la marche vers toujours plus d'externalisation et de baisse des effectifs de sécurité et de travaux dans les entreprises"* (voir encadré "Risques et travail"). La solution ? *"Il faut renforcer les pouvoirs de contrôle et d'enquête de l'administration (DRIRE, Direction du Travail...). Il faut plus de réaction de sa part !"*

POUR GÉRARD ROUSSEL, d'une part la maîtrise des risques suppose qu'un effort important porte sur l'évaluation (*"à partir de laquelle on met en place des barrières techniques et organisationnelles adaptées"*). D'autre part il faut faire confiance aux industriels pour bien traduire la réalité dans les études de dangers : *"nous sommes expérimentés et responsables"*.

POUR PATRICK BARBOSA, le facteur déterminant n'est pas tant la probabilité qu'un accident survienne que sa gravité.

"Je m'inquiète également pour les habitants qui vont devoir supporter des coûts anormaux. Leurs intérêts vont être spoliés..."

POUR JACQUES DEBRAY - d'ailleurs rejoint par tous les autres participants de la table ronde -, les CLIC seront essentiels pour créer la confiance, faire converger les points de vue mais aussi apprendre à faire des choix. *"Y compris au prix d'échanges sincères et quelquefois vifs"*, note-t-il. *"A condition que chacun respecte les règles du jeu et fasse ne serait-ce que l'effort de bien transmettre ses documents à l'avance"*, ajoute **DELPHINE HÉDARY**. *"A condition aussi qu'en tant que structures relais de l'information, on ne cherche pas à les instrumentaliser"*, renchérit **PATRICK BARBOSA**.

La table ronde suscite de plusieurs réactions sur le thème de la confiance...

- **UN REPRÉSENTANT DE CLIC** tient à souligner les efforts de mise en conformité réalisés par les industriels à travers les études de dangers.
- **UN SYNDICALISTE** doute au contraire du véritable engagement des entreprises contre les risques, étant donné la systématisation de la sous-traitance.
- Le souhait de stabilité des règles formulé par **DANIEL PAYANT** amène **PHILIPPE DUCROCQ**, DRIRE, à expliquer que les PPRT ont pour objectif d'être *"sinon gravés dans le marbre du moins fermes, ceci afin de représenter une vraie garantie"*.
- **UN REPRÉSENTANT D'ASSOCIATION** donne à **GÉRARD ROUSSEL** l'occasion de préciser que les PPRT tiennent compte des phénomènes dominos.
- **UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EURE-MADRIE-SEINE** rappelle que "concertation" rime avec "proposition". *"Créer de la confiance n'a d'intérêt que si l'on réussit à établir d'autres modes de gouvernance."*

RISQUE ET TRAVAIL

Déclenchées par la table ronde "PPRT, mode d'emploi" plusieurs interventions ont mis en relief la corrélation entre les risques technologiques et l'organisation du travail. *"Derrière les machines, il y a des hommes et des femmes !"* a alerté un représentant syndical membre du SPPPI Basse-Seine. Et de demander si les calculs de probabilité intègrent les phénomènes de baisse de vigilance liés aux contraintes horaires mais aussi les problèmes de formation liés au recours à la sous-traitance.

Plus tard dans la matinée, Delphine Hédary, Secrétaire générale de la Préfecture de l'Eure, a indiqué que la loi Bachelot prévoyait d'étudier les risques sous l'angle de l'organisation du travail, de renforcer le rôle des CHSCT et de fixer aux entreprises intervenantes extérieures des obligations de formation de leurs personnels aux consignes de sécurité. Le débat n'en a pas moins été relancé par Jean-Paul Lecoq, Maire de Gonfreville-l'Orcher, pour qui *"on n'insiste pas assez sur le fait que la sous-traitance et la légèreté des effectifs de sécurité sont facteurs de risques"*, puis par un membre du CHSCT de la Couronnaise de Raffinage qui voit *"une vraie contradiction entre la démarche PPRT et les choix stratégiques actuels des entreprises (externalisation notamment)"*. Prenant le micro, Philippe Ducrocq a tenu à dire que *"si les DRIRE n'ont pas vocation à entrer dans le débat des moyens humains nécessaires, elles ne sont pas démunies pour autant. D'une part la directive Seveso a institué un dispositif de gestion de la sécurité. D'autre part les entreprises ont mis en place des référentiels sous-traitants auxquels nos inspections vont étroitement s'intéresser. J'ajoute que la loi Bachelot nous a donné une place dans les CHSCT."*

14h00

LE RÔLE DES CLIC,

PAR ARNAUD TOMASI, CHEF DE LA

DIVISION ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

À LA DRIRE HAUTE-NORMANDIE

"Les matrices des PPRT"

L'importance du rôle des CLIC dans le processus d'élaboration des PPRT et la diffusion de la culture du risque a été maintes fois évoquée au cours de la matinée. Aussi ARNAUD TOMASI concentre son exposé sur des points concrets...

Qu'est-ce qu'un CLIC ? *"Il s'agit d'organisations multipartites formées de cinq collègues : Etat, collectivités locales, exploitants, salariés et associations de protection de l'environnement/défense des riverains."*

Quel est son rôle ? *"Le CLIC donne son avis tout au long de la procédure PPRT dont il est en quelque sorte la matrice. A ce titre notamment, il dispose d'un budget de fonctionnement et peut intervenir sur plusieurs registres : retour d'expérience suite à un accident ou un incident, examen de rapports d'activité industrielle, analyse ou commande d'études spécifiques."*

Combien en existe-t-il en Haute-Normandie ? *"Il en existe actuellement 7 sur 9 attendus à terme : Le Havre (où sont regroupés 16 établissements SEVESO seuil haut), Port-Jérôme (qui a la particularité d'être bi-départemental), Rouen Ouest, Rouen Est, Elbeuf, Vernon, Gaillon plus le CLIC dit « des sites isolés de Seine-Maritime »".*

"Les CLIC ont vocation à vivre parallèlement aux PPRT lorsque ceux-ci auront été approuvés", précise encore l'ingénieur avant d'annoncer les témoignages d'un membre et d'un président de Comités.

14h20

RETOUR D'EXPÉRIENCE

DU CLIC DE VERNON, PAR GILBERT MARY,

DIRECTEUR DE SNECMA MOTEURS

À VERNON

"Un lieu pour expliquer, communiquer, faire de la pédagogie"

GILBERT MARY est à la tête d'un site spécialisé dans le développement et la production de moteurs d'avions et de fusées (groupe Safran). *"Nous sommes heureux de nous être inscrits dans cette démarche de concertation certes imposée mais dans laquelle nous nous retrouvons !"* confie-t-il.

Les risques générés par Snecma Moteurs sont liés au stockage d'hydrogène nécessaire au fonctionnement d'Ariane 5. Les zones de tests et d'essais étant basées en forêt, à distance respectable de Vernon, ce sont des risques relativement circonscrits *"mais étudiés et surveillés en permanence par nos équipes"* assure le directeur, qui souligne toutefois que la démarche PPRT leur fait obligation de se doter d'outils de modélisation nouveaux *"très pertinents"*.

"Nous maîtrisons de très hautes technologies, aussi le CLIC se révèle d'abord être un excellent lieu pour expliquer, communiquer et faire de la pédagogie en direction des élus et de la population. Bien que nous n'ayons eu qu'une réunion pour l'instant, d'installation, j'ai été frappé par la transparence des échanges et leur climat de confiance tant au moment où la Préfecture et la DRIRE ont rappelé le contexte réglementaire que lorsque notre tour est venu d'exposer notre problématique, de répondre aux questions et de proposer une visite du site pour que les gens se rendent compte."

GILBERT MARY précise qu'une nouvelle réunion du CLIC est prévue pour mai/juin 2007 puis cède la parole à Michel Schmidt de la Brélie.

Les CLIC en Haute-Normandie

CLIC des sites isolés de Seine-Maritime

DATE D'INSTALLATION : **21 mars 2006**
 PRÉSIDENT : **préfet de Seine-Maritime**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **3**

CLIC de Rouen Ouest

DATE D'INSTALLATION : **2 septembre 2005**
 PRÉSIDENT : **préfet de Seine-Maritime**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **8**

CLIC de Port-Jérôme

DATE D'INSTALLATION : **19 mai 2003**
 PRÉSIDENT : **président du syndicat mixte de Port-Jérôme**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **9**

CLIC de Rouen Est

DATE D'INSTALLATION : **7 septembre 2005**
 PRÉSIDENT : **préfet de Seine-Maritime**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **4**

CLIC de Vernon

DATE D'INSTALLATION : **13 septembre 2006**
 PRÉSIDENT : **préfet de l'Eure**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **1**

CLIC du Havre

DATE D'INSTALLATION : **22 février 2005**
 PRÉSIDENT : **préfets de Seine-Maritime et du Calvados**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **17**

CLIC d'Elbeuf

DATE D'INSTALLATION : **24 janvier 2006**
 PRÉSIDENT : **préfet de Seine-Maritime**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **4**

CLIC des sites isolés de l'Eure

En cours de création
 PRÉSIDENT : **préfet de l'Eure**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **2**

CLIC de Gaillon

DATE D'INSTALLATION : **non fixée**
 PRÉSIDENT : **préfet de l'Eure**
 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS : **3**



14h40

RETOUR D'EXPÉRIENCE

DU CLIC DU HAVRE,

PAR MICHEL SCHMIDT DE LA BRÉLIE,

SOUS-PRÉFET DU HAVRE,

PRÉSIDENT DU CLIC DE LA ZIP HAVRAISE

"Un remarquable esprit de partenariat"

Bien que la zone industrialo-portuaire havraise soit un univers infiniment plus complexe que celui de Vernon, *"avec beaucoup d'usines Seveso et beaucoup d'autres entreprises autour, avec un territoire à cheval sur deux départements et deux régions..."*, le Sous-Préfet du Havre note qu'il lui a été presque facile de mettre en place le CLIC du Havre grâce à deux bonnes fées locales appelées *"tradition de sérieux"* et *"solidarité territoriale"*. *"Ma mission a été rendue d'autant plus aisée que la culture du risque règne depuis longtemps déjà au sein de l'association des industriels du Havre, de l'ORME, de la CODAH mais aussi dans l'esprit de tous les salariés qui vivent avec les risques - et en quelque sorte grâce à eux - au quotidien. Le CLIC est simplement le cadre global et la « boîte à outils » qui manquaient à cette dynamique."*

MICHEL SCHMIDT DE LA BRÉLIE déroule alors le récit de toutes les difficultés... auxquelles il a échappé. *"Les élus se sont parfaitement entendus pour l'attribution des 6 sièges seulement prévus par la loi. Même chose du côté des exploitants qui ont approuvé notre proposition de retenir un industriel subissant des contraintes Z1/Z2 aux côtés de 5 usines classées Seveso. Composer le collège « riverains » n'a guère posé plus de problèmes malgré la nécessité de faire des choix. Quant aux organisations syndicales, dont la liste excédait là encore le nombre de places, elles se sont mises d'accord en un quart d'heure !"* Le Sous-Préfet ajoute que pour une meilleure représentativité de chaque collège, le CLIC du Havre a imaginé la notion de "partenaires associés", permettant d'inclure dans un deuxième cercle des personnalités comme le Maire de Saint-Jouin-

PETITES PHRASES, GRANDS EFFETS

Deux phrases ont fait des ricochets au cours de la discussion sur les PPRT...

- Gilbert Mary (Snecma Moteurs) a fait réagir vivement une représentante syndicale membre du CLIC Rouen Ouest en conférant un "rôle pédagogique" aux CLIC. *"Le mot pédagogie témoigne d'une vision unilatérale du dialogue et de la concertation totalement inacceptable pour moi"*. Plusieurs invités parmi lesquels Patrick Barbosa (Haute-Normandie Nature Environnement), Delphine Hédary (Préfecture de l'Eure) et Gilbert Mary lui-même ont malgré tout confirmé *"la nécessité de bien connaître une situation avant d'en discuter"*.

- Evoquant les obligations des exploitants en matière d'effectifs de sécurité, Jean-Paul Lecoq, Maire de Gonfreville l'Orcher, a ironisé sur la remarque *"il serait bon que vous disposiez d'un pompier de plus"* formulée par la DRIRE lors d'une visite de contrôle en usine. *"Qu'est-ce qu'un industriel doit en conclure ?"* Philippe Ducrocq s'en est expliqué : *"Vous parlez d'un exercice de nuit où nous avons d'abord et avant tout apprécié la rapidité de l'arrivée des secours. La remarque sur le « pompier de plus » a été secondaire pour souligner des moyens humains juste suffisants."*

Bruneval, le Directeur régional de la SNCF, le Président de l'Union maritime et portuaire, le Président de l'ORMES, etc. En outre, il a décidé de mettre en place un bureau pour permettre un fonctionnement régulier et souple entre deux réunions semestrielles. *"Chaque collègue s'est une fois de plus plié de bonne grâce à l'exercice de désignation d'un seul représentant !"*

Et MICHEL SCHMIDT DE LA BRÉLIE de décrire une réunion de CLIC type, avec point sur l'actualité juridique, passage en revue des incidents intervenus sur la période et examen d'un cas pratique (incident plus ou moins bien géré ou exercice de sécurité).

"J'ai tout de même un motif de relative insatisfaction à ce jour - note-t-il : nous sommes absents du champ de la communication en direction de la population. Par souci d'efficacité et de cohérence vis-à-vis du territoire dont nous avons la responsabilité, c'est un manque auquel il va falloir remédier."

15hoo

TABLE RONDE

“LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES”

➤ **Pierre-Marie DUHAMEL,**

Maire d'Aumale, Président de l'Association des Communes pour la Maîtrise des Risques technologiques majeurs

➤ **Jean-Paul LECOQ,**

Maire de Gonfreville-l'Orcher, vice-Président de la Communauté d'agglomération havraise chargé des risques majeurs

➤ **Philippe SCHAPMAN,**

Elu de Saint-Etienne-du-Rouvray, représentant de l'Agglo. de Rouen au sein du SPPPI Basse-Seine

Rejoints dans un second temps par :

➤ **Jean-Yves BELOTTE,**

Directeur Régional de l'Équipement

➤ **Philippe DUCROCQ,**

Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

"Soyez à notre écoute !"

PIERRE-MARIE DUHAMEL est venu à l'INSA avec un jeu de cartes illustrant la position difficile dans laquelle se retrouvent les maires quand un nouvel outil de planification s'impose sans concertation préalable. Ses cartes montrent le territoire d'une commune où la présence d'équipements divers (site Seveso, ligne très haute tension, aérodrome, pipe-line...) ne laisse qu'une portion congrue pour l'application de la loi SRU. *"Les élus doivent absolument être associés en amont de toute prescription, et c'est une demande forte que je formule pour les PPRT. Nous avons un rôle important à jouer pour aider à concilier les intérêts de l'administration, des industries et de la population."*

*"Il faut admettre qu'un maire est pris entre deux feux - poursuit **PHILIPPE SCHAPMAN**. Il doit assurer la protection de ses concitoyens, avec pour principe que le risque n'est pas négociable. Il doit également préparer son rendez-vous électoral tous les 6 ans. Aussi il est important que les règles ne changent pas tout le temps. Une certaine stabilité est nécessaire."*

L'élue de Saint-Etienne-du-Rouvray tient en outre à revenir sur le problème de la dépréciation des biens que les PPRT font peser sur les particuliers. *"A mon avis, ce n'est pas au niveau*

de la collectivité locale qu'il peut être traité. Il va falloir imaginer des modalités d'indemnisation et pourquoi pas d'assurance..." **PIERRE-MARIE DUHAMEL** lui fait remarquer que les élus ont probablement la possibilité d'agir à travers la politique d'amélioration de l'habitat. **JEAN-PAUL LECOQ** ajoute que si la dépréciation des biens est un problème, une autre difficulté est celle de la capacité des gens à se reloger dans des conditions quasiment identiques. *"Qui va payer ? Le pollueur ?"*

Pour le Maire de Gonfreville-l'Orcher, *"l'essentiel est toutefois de ne jamais se retrouver dans la situation du maire de Toulouse ou de Chamonix ! Le risque ne se négocie pas ? Je dis chiche ! Mais alors, il y a du chemin à faire pour me permettre de satisfaire à toutes mes obligations d'élue : assurer la sécurité de toutes les personnes qui vivent ou passent sur le territoire de ma commune, mais aussi les informer, leur apporter des réponses adaptées..."*

JEAN-PAUL LECOQ insiste alors sur l'enjeu absolument essentiel, à ses yeux, des PPRT : la réduction des risques à la source. *"Partant de là, je serai à la disposition des industriels pour parler sécurité et essayer de nous comprendre."*

A ce moment de la table ronde, les élus sont rejoints par le Directeur régional de l'Équipement et par le Directeur régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement...

PHILIPPE DUCROCQ rebondit sur le sujet de la réduction des risques à la source pour préciser que c'est une priorité devenue aussi évidente qu'absolue pour la DRIRE. *"Lorsque je dis que le risque est non négociable, je parle du risque résiduel"*

DES INITIATIVES À CONNAÎTRE

Le débat sur les PPRT a été l'occasion pour des élus et des industriels de porter à connaissance trois initiatives locales ou sectorielles intéressantes...

- Daniel Payant, adjoint au Maire de Notre-Dame-de-Gravenchon, a expliqué que dans le cadre de la révision du PPI de sa commune, une stratégie de communication grand public avait été mise en place, avec réunion publique, articles dans la presse et diffusion d'une plaquette sur la conduite à tenir en cas d'accident grave.
- Gérard Roussel a indiqué que la commission Risques majeurs de la CCI du Havre avait mis en place un groupe de travail sur la cartographie des aléas dans la zone havraise.
- Un responsable de l'UIC a signalé que son organisation professionnelle avait réalisé un guide de bonnes pratiques sur les PPRT.

16h00

CONCLUSION

PAR JEAN-FRANÇOIS CARENCO,
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE,
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME,
PRÉSIDENT DU SPPPI BASSE-SEINE

qui reste inévitable..." L'appel de PHILIPPE SCHAPMAN en faveur de la stabilité des règles le conduit par ailleurs à revenir sur un point de son intervention du matin (voir table ronde "Les PPRT en Haute-Normandie") : *"Les PPRT vont nous permettre d'adopter une position plus ferme en ce sens que si notre connaissance des produits dangereux évolue ou si nous apprenons qu'une usine va s'agrandir, nous commencerons par demander à l'exploitant de respecter le périmètre qui a été défini. Autrement dit, nous ferons tout pour éviter l'extension des « zones rouges » et tout pour tenter de les réduire."*

Quant à JEAN-YVES BELOTTE, les remarques des maires lui inspirent deux commentaires : *"Je ne saurais trop insister sur l'importance de la collaboration entre les élus et la DDE, le plus en amont possible, sur la problématique des enjeux. Insister aussi sur la nécessité que la culture de l'aménagement prenne de mieux en mieux en compte les risques, de manière à éviter que les PPRT tombent comme un couperet."* Le Directeur régional de l'Équipement suggère en outre que soit désigné, dans la région, un PPRT pilote en matière d'ingénierie foncière. *"Profitez de la présence de l'Etablissement Public Foncier de Normandie."*

Pour la dernière fois de la journée, la parole est donnée à qui souhaite la prendre...

- JEAN-PAUL LECOQ saisit l'occasion pour abonder dans le sens de Jean-Yves Belotte et souligner qu'*"au Japon, la culture de l'aménagement et du risque a permis de faire passer le nombre de victimes des tremblements de terre de plusieurs centaines à quasiment zéro en quelques années..."*

- Enfin, PHILIPPE DUCROCQ est invité à répondre à une question laissée en suspens depuis la table ronde "PPRT, mode d'emploi" : quid de l'obligation faite aux particuliers de réaliser des travaux de protection de leur logement pouvant atteindre 10% de la valeur du bien ? *"La loi prévoit cette disposition, en effet. Elle ne précise toutefois pas comment les différents acteurs (industriels, collectivités, Etat...) devront se répartir les charges financières. « On fait en marchant » et il reste de fait des questions difficiles..."*

Il revient au Préfet de clôturer la journée...

"Les PPRT sont le dispositif essentiel de la nouvelle politique de prévention des risques industriels que le gouvernement a souhaité mettre en place après les événements de Toulouse, non pas pour opposer développement économique et maîtrise des risques mais pour rechercher leur voisinage harmonieux. Cette rencontre aura atteint ses objectifs si elle a permis de nous mobiliser sur ces outils mais aussi de les démystifier, facilitant ainsi leur appropriation, montrant qu'ils ne sont pas seulement des annexes contraignantes pour les documents d'urbanisme mais des vecteurs de communication essentiels sur les risques. Les données sur les aléas seront d'ailleurs prochainement mises en ligne."

Après une parenthèse sur les contraintes d'urbanisme (*"Permettez-moi de préciser qu'elles ne donnent pas lieu à indemnisation, c'est un principe du droit français ; ceci dit, on trouve toujours des voies et des moyens d'aménagement..."*), JEAN-FRANÇOIS CARENCO en appelle à son tour à une coordination étroite entre l'Etat, les élus et les industriels. Il remercie la DRIRE d'animer le SPPPI depuis 1977 et d'avoir d'ores et déjà réussi à constituer plusieurs CLIC. *"Le processus d'élaboration qui s'ouvre doit donner une très large place à la concertation et au débat. D'où le calendrier ambitieux mais raisonnable qui vous a été indiqué."*

"La Haute-Normandie est une grande région industrielle - conclut-il. A ce titre, elle a une forte tradition de prévention des risques technologiques dont témoigne la charte signée en 2003 par l'Etat et beaucoup d'élus et industriels... Bien gérer les risques passe toutefois avant tout, répétons-le, par la réduction des risques à la source. Les solutions existent et sachez que les ingénieurs de la DRIRE s'emploient à les mettre en œuvre. Ainsi pour 2006, 1 200 contrôles et plus de 80 analyses d'études de dangers ont-ils déjà été effectués."

LES PARTICIPANTS CONSULTÉS AVANT ET APRÈS LA RÉUNION...

Pour que les exposés du 24 octobre répondent avec précision - et sans tabous - aux attentes des participants, la DRIRE avait joint un questionnaire aux courriers d'invitation. Plus d'une cinquantaine sont revenus remplis, faisant ressortir plusieurs tendances...

➔ Un grand besoin d'informations concrètes, pratiques, opérationnelles. Même les personnes déjà familiarisées avec les PPRT se sont rendues à l'INSA avec beaucoup de questions en tête. Questions sur le déploiement du dispositif (modalités, phasage, calendrier...). Questions sur les dispositions techniques et les moyens, financiers notamment. Questions sur le système de concertation et de gouvernance...

➔ Une forte demande d'explication sur les périmètres : comment vont-ils être définis ? qui tracera les cercles et selon quels critères ? quelles seront les possibilités d'évolution dans le temps ?

➔ Une adhésion à la philosophie générale des PPRT (vus comme une manière nouvelle et progressiste de prendre en compte les risques technologiques) avec pour corollaire un sentiment de doute : tout cela n'est-il pas trop ambitieux ? trop compliqué ? trop cher ?

La consultation s'est prolongée sous la forme d'un questionnaire d'évaluation de la réunion glissé dans les dossiers des participants. La vingtaine de personnes qui s'est exprimée est unanime : la rencontre a été utile, intéressante et riche. Elle pointe aussi un certain nombre de sujets où l'attente demeure forte, en particulier :

- ➔ l'articulation des PPRT avec les documents d'urbanisme,
- ➔ les moyens financiers et leur répartition,
- ➔ le poids réel de certains acteurs dans la gouvernance du dispositif (collectivités locales, collèges salariés, associations...),
- ➔ l'information à base d'exemples concrets, de fiches techniques voire de formations,
- ➔ la communication en direction de la population.

Documentation utile

Textes législatifs et réglementaires

- Loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages
- Décret n°2005-82 du 1er février 2005 relatif à la création de comités locaux d'information et de concertation
- Décret n°2005-1130 du 7 septembre 2005 relatif aux PPRT
- Circulaire du 3 octobre 2005 relative à la mise en œuvre des PPRT
- Guide méthodologique PPRT

Publications

- Le Plan de Prévention des Risques Technologiques*
- Guide à destination des élus locaux*
- L'étude de dangers*
- Charte pour la gestion du risque industriel en Haute-Normandie*

Liens Internet

- Dossier PPRT et liens vers les principaux textes : <http://www.prim.net>
- Ministère de l'Écologie et du Développement durable : <http://www.ecologie.gouv.fr>
- DRIRE Haute-Normandie : <http://www.haute-normandie.drire.gouv.fr>
- DDE de la Seine-Maritime : <http://www.seine-maritime.equipement.gouv.fr/>
- DDE de l'Eure : <http://www.eure.equipement.gouv.fr>
- Centre d'études sur les réseaux de transport et l'urbanisme : <http://www.certu.fr>
- Institut national de l'environnement industriel et des risques : <http://www.ineris.fr>

* Documents disponibles gratuitement, sur simple demande, auprès de la DRIRE Haute-Normandie

Rencontre régionale du 24 octobre 2006

Liste des participants

AMMOUIAL Roger, Chef de service QSE - Couronnaise de Raffinage
ANAT Michel - HMNF
AUDOUIN David - SDIS 76
AUVRAY Michel, Trésorier - Estuaire SUD
BABEL Daniel, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
BACHELET Daniel, Mbre du bureau du CLIC du Havre - Total Petrochemicals
BARBAY Claude, Coordinateur, Haute-Normandie Nature Environnement
BARBOSA Patrick, Président, Haute-Normandie Nature Environnement
BARLAGUET William, Directeur d'usine - BASF Agri-Production
BARTZ Yvan, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
BASSET Jean-Michel, Délégué - Communauté de com. Eure Madrie Seine
BECASSE Jany, 1^{er} Adjoint au Maire - Mairie de Cléon
BECHARD Gilles, Membre CHSCT et CLIC - Snecma
BEHETS Jean-Bernard, Resp. maîtrise des risques - Cete Apave Nord Ouest
BELIART Michael, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
BELLOMO Fabrice, Chargé de mission - CCIE
BELMANS Catherine, Directeur adjoint - DDTEFP 76
BELOTTE Jean-Yves, Directeur - DRE Haute-Normandie
BENTLEY Michael, Chargé d'étude - CETE Normandie Centre
BIENVENUE Claude - DDE 27
BLANQUET Jean-Pierre - Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
BLIN Jacques, Directeur des services techniques - Mairie de Grand-Quevilly
BLOT Claude, Présiden - Estuaire SUD
BOIZARD Alain, Chef de bureau - Préfecture de Seine-Maritime
BOULANGER Yann, Secrétaire CHSCT - Lanxess Elastomères
BOURGUIGNON François - CFE-CGC UL Le Havre
BOUSSICAULT Anne-Marie, Service environnement - Sous-préfecture de Bernay
BROUTE Jean-Claude, Membre CHSCT et CLIC - Couronnaise de Raffinage
BRULIN Dominique, Membre CLIC - ExxonMobil Chemical
BUISINE Marie-Agnès, Déléguée générale - Valmaris Technopole
BURET Jean-Yves, Directeur - Grande Paroisse Grand-Quevilly
CAIRE Sophie, Responsable risques industriels - Grande Paroisse
CANTAIS Alain, Président - Eco-Choix
CAPOT Maritxu - SMI Port-Jérôme
CARENCO Jean-François, Préfet de la Région Haute-Normandie et de la Seine-Maritime
CARPENTIER Vincent, Coordinateur - Emerit
CARRA Fara, Chef du service gestion des risques - Département de Seine-Maritime
CARRÉ Franck, Chef de service - DDE Dieppe
CARSLADE Jean, Adjoint du chef du pôle risques - DRIRE Haute-Normandie
CAZIN Jacques, Directeur d'usine - Chevron Oronite
CHANTELAUVE Guillaume, Ingénieur d'affaires - Ineris Ouest
CHATELET Gilles, Expert sécurité-environnement - GRTgaz
CHEMIN Patrice, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
CHESNEL Cédric, Chargé de miss. aménagt, urb., déplacements - DDE Le Havre
CHICOT Christian - Mairie de Gonfreville-l'Orcher
CHRISTOPHE Anne, Attachée d'administration centrale - DGEIDARQSI
CLAVAUD Olivier, Directeur HSE/R - Chevron Oronite
CLECH Jacques, IES - DDASS 76
CONSEIL Jean-Luc, Secrétaire CHSCT - Total Raffinerie de Normandie
CORRÉA Alain
COUPIN Carole - Mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon
COURTEMANCHE Séverine, Responsable hyg., sécu., envt - EADS-Révima
COURTOIS René, Affaires sociales, logement - Mairie d'Oissel
CRAMOYSAN Christophe, Directeur - SEPP
CRENN Pierre, Chef du GS du Havre - DRIRE Haute-Normandie
CRONNIER André - Sanofi Aventis
CUFFEL Sandra, Secrétaire de mairie - Mairie d'Oudalle
D'ARGENTRE Emmanuel, Sécurité des procédés - ExxonMobil Chemical
DE PREMARE Pierre, Dir. régional - Compagnie des sablières de la Seine
DEBRAY Jacques, Dir. de l'envt et du dév. durable - Préfecture de Seine-Maritime
DEFERT Véronique, Responsable HSE - Eliokem
DELACHAUX Philippe, Dir. usine - Total Fluides
DELAHAYE Guy, Directeur d'usine - Ashland Avebene
DELAUNE Laurent, Membre CHSCT - ExxonMobil Chemical
DELLERIE Jacques - Mairie de Sandouville
DEMEILLERS Jean-Michel, Membre du CHSCT - Société SIGNALNOR
DESANGLOIS Patrice - Mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
DEVERRE Jean-Marc, Directeur général - PTC
DORIVAL Jean, Adjoint au maire - Mairie de Caudebec-lès-Elbeuf
DOUCHET Stéphane, Inspecteur des installations classées - DRIRE Haute-Normandie
DOUCHIN Marc, Directeur - Préfecture de l'Eure
DUBOSQ Jean-Paul, serv. aménagt et gestion du patrimoine - Port aut. du Havre
DUCROCQ Philippe, Directeur régional - DRIRE/DIREN Haute-Normandie
DUHAMEL Pierre-Marie, Maire - Mairie d'Aumale
DUMONT Bernard, Délégué régional - Ineris Ouest
DUMONT Bruno, Chargé du service de l'aménagement du territoire - DDE 76
DURAMÉ Philippe, Directeur serv. technique - Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
DURAND-GASSELIN Philippe, Dir. gén. dél./chef étab. - Francolor Pigments
DUVAL Marie-Christine, Chargée de communication - DIREN Haute-Normandie
ENAUPT Rémy, Adjoint au Maire - Mairie de Harfleur
FACHE Marie-France, Chargée d'ét. d'urbanisme et d'envt ind. - Port Aut. de Rouen
FAUST Alexandre, Responsable QHSE - Ashland Avebene
FORTIN Jean-Michel, Directeur général des services - Mairie de Montville
FRANCOIS Henri, Directeur adjoint stratégie industrielle - Société Butagaz
FRECHET Olivier, Chef du dép. qualité, sécurité, développement - CIM
FREY Claire - Inspectrice installations classées - DRIRE Haute-Normandie
GENESTÉ Dominique, Directeur - ASICEN
GODEBOUT Jean-François, Membre CHSCT - Eramet
GOGU Roger, Administrateur - INSA de Rouen
GRESSENT Philippe, Chargé de communication - DRIRE Haute-Normandie
GUERIN Jean-François, Chef du pôle risques - DRIRE Haute-Normandie
GUILLAUD Raymond, Dévpt éco. et circulation - Mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
HARDELIN Mathieu, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
HAUZAY David, Chef du pôle qualité, sécurité, régularité, dévpt - SNCF
HEDARY Delphine, Sous-Préfet, Sec. générale de la Préfecture de l'Eure
HÉRY Jean-Paul - Mairie d'Aumale
HERZOG-STASI Hélène, Consultante - PTC
HOLUBEIK Jean-Luc, Chef du GS d'Evreux - DRIRE Haute-Normandie
HOUBRON Philippe - EPF Normandie
HUART Christophe, Adjoint au chef de GS du Havre - DRIRE Haute-Normandie
HUE Daniel, Directeur technique - Mairie de Montville
JOURDAN Nathalie, Journaliste - PTC
KLEIN Jean-Bernard, Ingénieur expert environnement-sécurité - CFE-CGC
LABORDE Sylvain, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
LAGADEC Yann, Directeur d'usine - Syngenta Production France
LAILLE Jean-Pierre - Société Rubis Terminal

LAINE Stéphane - Chevron Oronite
 LARCHEVEQUE Eloi, Responsable du bureau environnement - DDE 76
 LASMOLES Nathalie, Resp. centre de ressources - Institut Européen des Risques
 LAUBIES Delphine, Ingénieur resp. du suivi réglementaire - Sté Rubis Terminal
 LAURENT Jérôme, Directeur délégué - DIREN Haute-Normandie
 LEBIGRE Michel, Maire adjoint - Mairie de Montville
 LEBOSSE Pierre, Délégué environnement - UFC-Que Choisir
 LEBOURG Joël, Dir. gén. des services - Mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon
 LEBRETON-DUVAL Sandrine - Préfecture de l'Eure
 LECLERC Jacky - Mairie d'Aumale
 LECOQ Jean-Paul, Maire - Mairie de Gonfreville-l'Orcher
 LÉMALLIER Antoine, Chef bureau urbanisme et envt - Préfecture de l'Eure
 LEMOINE Guy - Mairie d'Oudalle
 LEPAGE Patrick, Service environnement - Agglo. de Rouen
 LEROY Annie, Présidente - Ecologie pour Le Havre
 LESIMPLE Laurent, Responsable dépt étude et aménagement - CCIE
 LETELLIER Jean-Louis, Adjoint au Maire - Mairie de Val-de-la-Haye
 LOBEL Emilie, Chargée d'études d'urb. et d'envt ind. - Port Autonome de Rouen
 LORIOT Florence, Secrétaire CHSCT - Syngenta Production France
 MAHEUT Didier, Chef du département services généraux techniques - Eramet
 MALICORNE Gilles, Manager assurance conformité réglementaire - Lubrizol France
 MALLET Pascal, Chef de projet - CODAH
 MANOURY-HELIER Benoît, CHSCT - Snecma
 MANY Valérie, Consultante - PTC
 MARECHAL Marc, Secrétaire du CHSCT - Yara France
 MARY Gilbert, Directeur d'établissement - Snecma
 MARY Jean-Claude, Membre CLIC Vernon - La Sauvegarde de l'Environnement
 MELON Christelle, Ingénieur service HSE - Syngenta Production France
 MERHANT Régis, Secrétaire CHSCT - EMCP
 MERSCH Cendrène, Juriste d'entreprise - Lubrizol France
 MESSIER Corinne, Assistante communication - DRIRE Haute-Normandie
 MEYER Robert, Professeur
 MILLOT Claude, Responsable procédé - Nufarm
 MONROUX Florence, Resp. de la subdivision territoriale - DDE 76
 MOREAU Jean-Marc, Dir. services tech. - Mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon
 MOREL Guillaume, Chargé d'étude risques technologiques - DDE 76
 MORO Sébastien - Port autonome du Havre
 NOBLET Jacques, Chargé de com. interne - Préfecture de Seine-Maritime
 PARIS Jean-Marc, Lieutenant-Colonel - SDIS 76
 PASQUET Jean-Luc, Chef du centre emplisseur - Sigalnor
 PAULCONSTANT Patrick, Délégué syndical - ExxonMobil Chemical
 PAULMIER Nicolas, Inspecteur - DRIRE Haute-Normandie
 PAYANT Daniel, Adj. au Maire chargé de l'envt - Mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon
 PESTRINAUX Marie-Agnès, Chgée de miss. gest. risques majeurs - Mairie de Honfleur
 PETAT Bruno, Directeur général - Norgal
 PETIT-COULAUD Clarisse, Chargée d'étude urbanisme - Agglo. de Rouen
 PICARD Thierry, Directeur - LBC Sogestrol
 PINCEPOTCHE Bernard - Mairie de Rogerville
 PIQUENOT Pierre, Responsable HSEQDD - Total Fluides
 PLANQUAIS Alain, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
 POIVET Romain - Sécurité Ingénierie
 PORCELLI Patrick - SDIS 76
 POULIN Alain, Chargé de l'urbanisme - Mairie de Montville
 POUPIN Christine - CGT Seine-Maritime
 RAULT Christian, Secrétaire CHSCT - CFDT Seine-Maritime
 REIX J., Responsable du service urbanisme - Mairie de Brionne
 RENAULT André - Mairie de Saint-Pierre-la-Garenne
 REVERTEGAT Maxime - CFE-CGC
 RICHARD Vincent, Ingénieur de prévention - DDTEFP 76
 ROUSSEL Gérard, Directeur - Total Petrochemicals
 RUBON Jean-Michel, Directeur - Préfecture de l'Eure
 SAFFROY Frédéric, Conseiller d'entreprise - CCI de Rouen
 SALVADOR Olivier, Notaire - SCP Turbe-Salvador-Boulaud
 SAUTEUR Laurent - Ecologie pour Le Havre
 SCHAPMAN Alain, Chef div. contrôles tech./énergie - DRIRE Haute-Normandie
 SCHAPMAN Philippe, Délégué - Agglo. de Rouen
 SCHMIDT DE LA BRÉLIE Michel, Sous-Préfet du Havre
 SCOTTE Anne, Responsable service QHSE - Syngenta Production France
 SEGUIN Jean-Pierre, Ancien chef de corps SP - Mairie d'Aumale
 SELLIER Sylvie, Technicien environnement - Mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray
 SOBOLEVICIUS Guy, Responsable - AFNOR Haute-Normandie
 STREIFF Jean-Michel, Délégué à l'envt - Communauté de com. Eure Madrie Seine
 TANGUY Gwenaëlle, Chef de projet - Compagnie des sablières de la Seine
 TASSILY Hélène, Adjoint au chef du STDPC - Préfecture de Région Basse-Normandie
 THERRY Pascal, Chargé d'étude risques - DDE 27
 THIOU Agnès, Ingénieur risques - Département de Seine-Maritime
 THOURET Jean-Pierre, Vice-président - Comité du quartier des Neiges
 TIERCE Bertrand, Directeur, Chroniques et Actions
 TOMASI Arnaud, Chef de la division envt industriel- DRIRE Haute-Normandie
 TOSTAIN Bruno, Responsable QHSEI - Grande Paroisse
 TRANCHARD Stéphane, Resp. serv. urbanisme-envt - Mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
 TRENCHAND Maëlle - Yara France
 TURPIN Jean-Claude, Adjoint au Maire - Mairie de Petit-Couronne
 VANROKEGHEN Sébastien, Inspecteur du travail - DRTEFP
 VIERS Stéphane, Inspecteur installations classées - DRIRE Haute-Normandie
 VIGOT Laurent, Responsable sécurité - Norgal
 VISTE Nathalie, Inspectrice installations classées- DRIRE Haute-Normandie
 XAVIER Guillaume, Ingénieur - DRIRE Haute-Normandie
 ZUNIGAS Victor, Animateur technique - FDPP27

Document édité à l'initiative
de la DRIRE de Haute-Normandie
dans le cadre du SPPPI Basse-Seine
avec le concours financier du
ministère de l'Environnement

Secrétariat Général

